



# Planitop 400



**Mortier de réparation de surface fin thixotrope, à retrait compensé, à prise rapide, et à forte réduction de poussière. Titulaire de la marque NF selon le référentiel NF 030 (classe 3). Conforme à la norme EN 1504-3 (classe R3).**



## DOMAINE D'APPLICATION

Réparation superficielle et rapide d'ouvrages en béton, sur des surfaces verticales ou horizontales. Finition et protection des bétons.

## Exemples types d'applications

- Réparation de corniches, d'allèges de balcons dégradées par l'oxydation des fers d'armatures
- Réparation rapide des angles de piliers et de poutres
- Réparation localisée des sols industriels
- Réparation rapide des éléments en béton préfabriqués ayant subi des détériorations
- Réparation des tuyaux en béton
- Ragréage rapide des défauts des surfaces tels que nids de graviers, trous des écarteurs de banches, reprises de bétonnage etc.

## CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

**Planitop 400** est un mortier monocomposant à base de liants hydrauliques spéciaux, de charges de granulométrie fine sélectionnée, d'adjuvants spécifiques mis au point selon une formule développée dans les laboratoires de recherche **Mapei**.

**Planitop 400** gâché avec de l'eau, donne un mortier qui se travaille facilement. Grâce à sa thixotropie, il s'applique à la verticale en une passe jusqu'à 40 mm d'épaisseur.

Les surfaces réparées avec **Planitop 400** peuvent être mises en service après 4 à 5 heures à 20°C.

**Planitop 400** bénéficie de la technologie **Dust Free** qui permet la réduction drastique du dégagement de poussière pendant l'utilisation.

Grâce à sa formulation spécifique, **Planitop 400** peut être utilisé comme couche de ragréage en épaisseur de 1 à 5 millimètres.

Après durcissement, **Planitop 400** possède les qualités suivantes :

- adhérence élevée au béton
- aspect similaire aux enduits de ciment
- bonne résistance à l'abrasion
- résistances mécaniques élevées.
- **Planitop 400** est titulaire de la marque NF selon le référentiel NF030 conformément à la norme NF P18-840 (Classe 3).
- **Planitop 400** est conforme à la norme EN 1504-3 (réparation structurale Classe R3)

## INDICATIONS IMPORTANTES

- Ne pas ajouter d'eau lorsque le mélange a déjà commencé sa prise.
- Ne pas ajouter de ciment, de chaux, de plâtre ou toutes autres substances au mélange
- Ne pas appliquer **Planitop 400** à la pompe à mortier
- Ne pas utiliser **Planitop 400** pour les scellements, utiliser **Mapefill F**
- Ne pas appliquer **Planitop 400** sur des supports secs ou sales
- Ne pas stocker les sacs de **Planitop 400** au soleil avant utilisation

- Ne pas appliquer **Planitop 400** à des températures inférieures à + 5°C
- Ne pas utiliser des sacs entamés ou endommagés.

## MODE D'EMPLOI

### Préparation du support

Les surfaces à traiter doivent être propres, saines et solides.

Éliminer toutes parties non adhérentes, friables ou de faible cohésion ainsi que toutes substances pouvant nuire à l'adhérence (huile de décoffrage, peinture, vernis, laitance de ciment, etc).

Piquer toutes les surfaces à réparer pour obtenir un support rugueux. Les fers d'armature devront être décapés « à fer blanc », selon la norme en vigueur.

Appliquer **Mapefer** ou **Mapefer 1K** (se référer à la fiche technique)

Pour des réparations en sols industriels, cisailer à angles vifs les bords de la zone à réparer (épaisseur minimale 5mm).

Mouiller à refus les supports et laisser ressuer avant l'application de **Planitop 400**. Le support ne doit pas présenter de pellicule d'eau en surface au moment de l'application.

### Préparation du mortier

Dans un récipient contenant environ 3,5 litres d'eau, verser progressivement un sac de 25 kg de **Planitop 400** et mélanger avec un malaxeur électrique lent, jusqu'à obtention d'un mélange homogène, exempt de grumeaux.

Préparer uniquement la quantité de produit pouvant être appliquée dans un délai de 10 minutes (à +23°C).

### Application du mortier

**A. Réparation des surfaces en béton d'une épaisseur de 1 à 4 cm (exemple : allèges de balcons, poutres, etc...)**

Appliquer le mortier à la lisseuse ou à la truelle en épaisseur maximum de 40 mm.

Si une deuxième passe est nécessaire, elle sera appliquée environ 15 minutes après la première laissée rugueuse.

La surface traitée avec **Planitop 400** doit être tenue humide pendant au minimum 24 heures.

**B. Réparation des sols industriels**

Appliquer le mortier à la lisseuse puis finir par un talochage. Après l'application, protéger la surface contre le dessèchement par tout moyen approprié.

La surface réparée à l'aide de **Planitop 400** est piétonnable après 3 heures à +23°C.

**C. Ragréage sur piliers ou poutres en épaisseur de 1 à 5 mm**

Appliquer le mortier à la lisseuse en épaisseur maximum de 5 mm.

La finition pourra être réalisée avec une taloche éponge, 20 à 30 minutes après l'application du mortier (à +23°C).

Si nécessaire, le lissage final peut être effectué à la spatule lisse ou avec tout autre outil permettant d'obtenir un aspect proche du béton existant, notamment dans le cas de béton préfabriqué.

### Précautions à observer durant la mise en oeuvre

#### • Par temps froid :

- Vérifier que le support n'est pas gelé et protéger le produit du gel.
- Gâcher avec de l'eau tempérée.
- Stocker les produits à l'abri du froid et de l'humidité.

#### • Par temps chaud et/ou fort vent :

- Stocker **Planitop 400** dans un endroit frais.
- Humidifier plusieurs fois le support.
- Gâcher **Planitop 400** avec de l'eau froide.
- Après application, les surfaces seront protégées pendant la prise et le durcissement. Afin d'éviter une évaporation trop rapide qui pourrait provoquer des fissures superficielles dues au retrait plastique, pulvériser régulièrement de l'eau durant les premiers jours ou appliquer un produit de cure compatible avec les revêtements prévus.

### NETTOYAGE

**Planitop 400** frais se nettoie à l'eau. Une fois sec, il s'élimine mécaniquement.

### CONSOMMATION

18,5 kg/m<sup>2</sup> par cm d'épaisseur.

### CONDITIONNEMENT

**Planitop 400** est livré en sac de 25 kg.

### STOCKAGE

12 mois en emballage d'origine à compter de la date de fabrication portée sur le sac. Maintenir le produit dans un local couvert, à l'abri du gel, de l'humidité et du rayonnement direct du soleil.

### INSTRUCTIONS DE SECURITE POUR LA PREPARATION ET LA MISE EN ŒUVRE

Le produit contient du ciment, qui en contact avec la sueur ou autres fluides corporels peut provoquer une réaction alcaline irritante et des réactions allergiques sur des sujets prédisposés. Il convient d'utiliser des gants et des lunettes de protection.

Pour toute information complémentaire, consulter la fiche des données de sécurité. Éviter le rejet dans l'environnement.



Réparation d'une allège de balcon: préparation du support



Réparation d'une allège de balcon: positionnement du coffrage



Réparation d'une allège de balcon: application du mortier



Réparation d'une allège de balcon : finition du mortier



Réparation d'un sol industriel



Réparation d'une poutre en béton



## DONNÉES TECHNIQUES (valeurs moyennes de laboratoire données à titre indicatif)

### IDENTIFICATION DU PRODUIT

Classe selon EN1504-3	R3
Type de mortier	CC
Masse volumique apparente (kg/m <sup>3</sup> )	1300
Granulométrie maximum (mm)	1
Extrait sec (%)	100
Teneur en chlorure selon EN 1015-17 (%)	< 0,02
Classe de danger selon la directive CE 1999/45	Irritant. Avant utilisation consulter le paragraphe «instructions de sécurité pour la préparation et la mise en œuvre», les informations reportées sur l'emballage et sur la Fiche des Données de Sécurité
Classification douanière	3823 50 90

### DONNEES D'APPLICATION (à +23° C et 50 % HR.)

Couleur de la gâchée	Gris clair
Taux de gâchage	environ 3,5 litres d'eau pour 1 sac de 25 kg
Masse volumique de la gâchée (kg/m <sup>3</sup> )	2200 ± 100
pH de la gâchée	12 à 12,5
Délai d'utilisation de la gâchée	environ 10 minutes
Température d'application	de + 5°C à + 35° C
Temps de prise	- début - fin
	env. 15 minutes env. 20 minutes

### CARATERISTIQUES FINALES (eau de gâchage 13,5%)

Caractéristiques	Normes	Exigences selon EN1504-3 pour les mortiers de classe R3	Performances du produit
Résistance à la compression (N/mm <sup>2</sup> )	EN 12190	≥ 25 (après 28 jours)	> 20 (après 24 h) > 40 (après 7 jours) > 45 (après 28 jours)
Résistance à la flexion (N/mm <sup>2</sup> )	EN 196/1	aucune	> 5 (après 7 jours) > 6 (après 28 jours)
Module d'élasticité (GPa)	EN 13412	≥ 15 (après 28 jours)	≥ 20
Adhérence (N/mm <sup>2</sup> )	EN 1542	≥ 1,5 (après 28 jours)	> 1,5
Adhérence après cycle gel / dégel (N/mm <sup>2</sup> )	EN 13687-1	≥ 1,5 (après 50 cycles)	> 1,5
Adhérence après cycle pluie / orage (N/mm <sup>2</sup> )	EN 13687-2	≥ 1,5 (après 30 cycles)	≥ 1,5
Adhérence après cycle thermique à sec (N/mm <sup>2</sup> )	EN 13687-4	≥ 1,5 (après 30 cycles)	≥ 1,5
Adhérence sur surface rugueuse (N/mm <sup>2</sup> )	NF P 18-858	≥ 3 (exigence selon NF P18-840)	> 3
Résistance à la carbonatation	EN 13295	Profondeur de carbonatation ≤ béton témoin MC (0,45)	Performance supérieure
Absorption capillaire (kg.m <sup>-2</sup> .h <sup>-0,5</sup> )	EN 13057	≤ 0,5	< 0,3
Réaction au feu	Euroclasse	Valeur déclarée par le fabricant	A1

Produit certifié par AFNOR CERTIFICATION (11 avenue Francis de Pressensé  
93 571 SAINT DENIS DE LA PLAINE Cedex) selon le référentiel NF 030

### N.B PRODUIT RESERVE À UN USAGE PROFESSIONNEL

N.B. Les informations et prescriptions de ce document résultent de notre expérience. Les données techniques correspondent à des valeurs d'essais en laboratoire. Vérifier avant utilisation si le produit est bien adapté à l'emploi prévu dans le cadre des normes en vigueur. Ce produit est garanti conformément à ses spécifications, toute modification ultérieure ne saurait nous être opposée. Les indications données dans cette fiche technique ont une portée internationale. En conséquence, il y a lieu de vérifier avant chaque application que les travaux prévus rentrent dans le cadre des règles et des normes en vigueur, dans le pays concerné. Nous nous réservons le droit de modifier notre documentation technique. Il y a donc lieu de vérifier que le présent document correspond à notre dernière édition.

La reproduction intégrale ou partielle des textes, des photos et illustrations de ce document, faite sans l'autorisation de Mapei, est illicite et constitue une contre façon